

Arès
TOUT Y EST NATURE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE ARES

Echelle : 1/12 500°

Juin 2023

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	27 avril 2017
Modification n°1 du P.L.U. approuvée par délibération du Conseil Municipal du :	29 juin 2023

Vu pour être annexé à la décision municipale en date du

Le Maire,

UA64.
PARIS | BOISSY
UNIVERSITÉS & ASSOCIÉS

N°	Objet	bénéficiaire	Surface en m2
1	<i>Supprimé</i>		
2	Elargissement de la rue Albert Morange sur 2 m pour l'alignement des parcelles sur la voie	Commune	128
3	Elargissement de la rue Aristide Briand sur 3 m pour l'alignement des parcelles sur la voie	Commune	64
4	Elargissement de la voirie communale n°4 à 12 m	Commune	244
5	Création d'une raquette de retournement (rayon 11m)	Commune	379
6	Création d'un carrefour sur la RD 3 à l'angle de l'avenue de la Libération et du boulevard l'Aérium	Commune	452
7	Création d'un carrefour sur le lieu-dit Perrey	Commune	790

 Zone et secteur
 Espace boisé classé
 Espace à planter
 Emplacement réservé
 Ensemble boisé protégé (L.151-19 CU)
 Périmètre bâti protégé (L.151-19 CU)
 Élément bâti protégé (L.151-19 CU)
 Arbre protégé (L.151-19 CU)
 Alignement d'arbres protégés (L.151-19 CU)
 Règles d'implantation des constructions

